



# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date de révision 14-déc.-2017

Version 7

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Wynn's Air Intake/Induction Foam

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** WN 40201

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée** See directions provided with product

**Utilisations déconseillées** All other applications

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse du fournisseur**  
ITW Professional Automotive Products  
3606 Craftsman Blvd.  
Lakeland, FL 33803

### Adresse du fabricant

### Fabriqué et distribué par:

### Distributeur

### Également distribué par:

Logistic Distribution  
550 Industrial Drive  
Milton, ON, Canada L9T 5A6

**Numéro de téléphone de l'entreprise** 863-665-3338

### Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924

International Emergency:

00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003583

**Adresse e-mail:** EHS@itwproap.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

### Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Gaz sous pression	Gaz dissous
Aérosols inflammables	Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage

### Instructions en cas d'urgence

### Mention d'avertissement

**Danger**

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut induire des anomalies génétiques

Peut provoquer le cancer  
 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur  
 Aérosol extrêmement inflammable



**Aspect** Amber liquid

**État physique** Aérosol inflammable

**Odeur** Piquante

#### Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
 Utiliser l'équipement de protection individuel requis  
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
 Porter un appareil de protection des yeux/du visage  
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer  
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition  
 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage

#### Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

#### Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (122 °F)

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

#### Autres informations

- Peut être nocif en cas d'ingestion

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Toxicité aiguë inconnue

2.2475% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	CAS No.	% massique
1,1-Iminodi-2-propanol	110-97-4	10 - 30
Isobutane	75-28-5	7 - 13
2-Butoxyéthanol	111-76-2	5 - 10
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	3 - 7
Mésitylène	108-67-8	1 - 5

Isopropylbenzène	98-82-8	0.1 - 1
------------------	---------	---------

#### 4. PREMIERS SECOURS

##### Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Consulter un médecin en cas de malaise.
<b>Contact oculaire</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION : NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

##### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Voir la section 2 pour plus d'informations.

##### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note au médecin** Traiter les symptômes.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Agent chimique sec, Mousse

##### Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e)

##### Dangers spécifiques dus au produit chimique

Inflammable.

##### Données d'explosion

**Sensibilité aux chocs mécaniques** Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges statiques** Aucun(e).

##### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

##### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éliminer les sources d'ignition. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

##### Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte.

**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Éviter le contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Contenu sous pression. Ne pas percer ni incinérer les récipients. Ne pas introduire d'aiguille ou d'autre objet pointu dans l'ouverture du sommet du récipient.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique).

**Matières incompatibles** Agents comburants forts

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

##### Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Isobutane 75-28-5	STEL: 1000 ppm	-	TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>
2-Butoxyéthanol 111-76-2	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 25 ppm (vacated) TWA: 120 mg/m <sup>3</sup> (vacated) S* S*	IDLH: 700 ppm TWA: 5 ppm TWA: 24 mg/m <sup>3</sup>
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	-	-	TWA: 25 ppm TWA: 125 mg/m <sup>3</sup>
Mésitylène 108-67-8	-	-	TWA: 25 ppm TWA: 125 mg/m <sup>3</sup>
Isopropylbenzène 98-82-8	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 245 mg/m <sup>3</sup> (vacated) S* S*	IDLH: 900 ppm TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH *Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie*

**Autres informations** Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

#### Contrôles techniques appropriés

**Contrôles techniques** Douches  
Rince-oeils  
Systèmes de ventilation

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.
<b>Remarques générales en matière d'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Aérosol inflammable
<b>Aspect</b>	Amber liquid
<b>Odeur</b>	Piquante
<b>Couleur</b>	orange
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	9.6	
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune information disponible	
<b>Point / intervalle d'ébullition</b>	> 35 °C / > 95 °F	
<b>Point d'éclair</b>	Aucune information disponible /	
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune information disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucune information disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune information disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune information disponible	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible	
<b>Densité relative</b>	0.95	
<b>Hydrosolubilité</b>	Partiellement soluble	
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune information disponible	
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune information disponible	
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible	
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible	
<b>Viscosité cinématique</b>	20.14 cSt	
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune information disponible	
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible	

#### Autres informations

<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible
<b>Masse molaire</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	26.65
<b>Densité</b>	Aucune information disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune information disponible
<b>TDAA (Température de décomposition auto-accélérée)</b>	Aucune information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucune information disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

**Conditions à éviter**

Chaleur excessive.

**Matières incompatibles**

Agents comburants forts

**Produits dangereux résultant de la décomposition**

Oxydes de carbone

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact oculaire</b>	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmolements.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
1,1-Iminodi-2-propanol 110-97-4	= 4765 mg/kg ( Rat )	= 8000 mg/kg ( Rabbit )	-
Isobutane 75-28-5	-	-	= 658 mg/L ( Rat ) 4 h
2-Butoxyéthanol 111-76-2	= 470 mg/kg ( Rat )	= 99 mg/kg ( Rabbit )	= 450 ppm ( Rat ) 4 h
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	= 3280 mg/kg ( Rat )	> 3160 mg/kg ( Rabbit )	= 18 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Mésitylène 108-67-8	= 5000 mg/kg ( Rat )	-	= 24 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Isopropylbenzène 98-82-8	= 1400 mg/kg ( Rat )	= 12300 µL/kg ( Rabbit )	> 3577 ppm ( Rat ) 6 h = 39000 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h

**Informations sur les effets toxicologiques****Symptômes** Aucune information disponible.**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Sensibilisation** Aucune information disponible.**Mutagenicité sur les cellules germinales** Aucune information disponible.**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
2-Butoxyéthanol 111-76-2	A3	Group 3	-	-
Isopropylbenzène 98-82-8	-	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A3 - Cancérogène pour l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'Homme

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

Hypothèse raisonnable - Cancérogène chez l'humain selon une hypothèse raisonnable

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)

X - Présent

**Toxicité chronique** Peut entraîner des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système

**Effets sur certains organes cibles** hématoïétique. Peut entraîner des effets indésirables sur le foie. Sang, Système nerveux central, Yeux, Système hématoïétique, rein, Foie, Système respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale)	3323 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	5940 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	2768083 mg/l
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	10.4 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs)	5000 mg/l

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

12.2475 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

### Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### Bioaccumulation

Aucune information disponible.

### Mobilité

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
1,1-Iminodi-2-propanol 110-97-4	-0.79
Isobutane 75-28-5	2.88
2-Butoxyéthanol 111-76-2	0.81
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	3.63
Isopropylbenzène 98-82-8	3.7

### Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

**Élimination des déchets** L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser le récipient.

**Numéro de déchet EPA, États-Unis** U055 U239

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
Isopropylbenzène 98-82-8	Toxic Ignitable

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Remarque :****DOT, États-Unis**

<b>ONU/n° d'identification</b>	UN1950
<b>Nom d'expédition</b>	Aérosols, Inflammable, Quantité limitée (LQ)
<b>Classe de danger</b>	2.1

**IATA**

<b>ONU/n° d'identification</b>	UN1950
<b>Nom d'expédition</b>	Aérosols, Flammable, Quantité limitée (LQ)
<b>Classe de danger</b>	2.1

**IMDG**

<b>ONU/n° d'identification</b>	UN1950
<b>Nom d'expédition</b>	Aérosols, Flammable, Quantité limitée (LQ)
<b>Classe de danger</b>	2.1

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

**Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Est conforme
<b>DSL/NDSL</b>	Est conforme
<b>EINECS/ELINCS</b>	Est conforme
<b>ENCS</b>	N'est pas conforme
<b>IECSC</b>	Est conforme
<b>KECL</b>	Est conforme
<b>PICCS</b>	Est conforme
<b>AICS (Australie)</b>	Est conforme

**Légende :**

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**Réglementations fédérales des****États-Unis****SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
2-Butoxyéthanol - 111-76-2	1.0
1,2,4-Triméthylbenzène - 95-63-6	1.0

**Catégories de danger selon SARA****311/312, États-Unis**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Non
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Non
<b>Danger d'incendie</b>	Oui
<b>Danger de dépressurisation soudaine</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non



**CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)**

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

**CERCLA**

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
Isopropylbenzène 98-82-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

**Réglementations étatiques des États-Unis****Proposition californienne 65**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition californienne 65
Isopropylbenzène - 98-82-8	Carcinogen

**Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Isobutane 75-28-5	X	X	X
2-Butoxyéthanol 111-76-2	X	X	X
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	X	X	X
Mésitylène 108-67-8	-	X	-
Isopropylbenzène 98-82-8	X	X	X
Xylènes 1330-20-7	X	X	X
Diéthylbenzène 25340-17-4	X	-	-

**EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette**

EPA, États-Unis, numéro Sans objet  
d'enregistrement de pesticide

**Classe de danger SIMDUT**

D2B - Matières toxiques, D2A - Matières très toxiques, Non contrôlé

**16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

<b>NFPA</b>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 4	Instabilité 0	-
<b>HMIS</b>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 4	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)  
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 14-déc.-2017

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne

soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**